

racées y étaient représentées. Nous avons remarqué entre autres les animaux de MM. Lazare Rochette, de la Pointe-aux-Trembles; Alfred Godin, Eugène Lesage, Ferdinand Richard, du Cap Santé.

Peu de concurrents pour le beurre. Celui fabriqué à la beurrerie du Cap Santé a été trouvé de qualité supérieure. Pas de fromage.

L'industrie domestique est pratiquée sur une grande échelle dans le comté de Portneuf; il y avait là des échantillons de drap, tapis, couvertes, qui nous ont paru superbes.

Plusieurs exhibits de sucre d'érable étaient de première qualité.

Les légumes étaient en grand nombre. Nous avons remarqué des choux monstres exposés par MM. Doré de Deschambault, et J. Chevalier du Cap Santé.

Il serait trop long d'entrer dans les détails de cette exposition qui est un succès sous tous les rapports. Malheureusement une pluie torrentielle qui a tombé tout l'après-midi a forcé les gens à regagner leur foyer plus tôt qu'un grand nombre l'aurait désiré.

Au sujet de cette exposition, nous lisons dans le *Canadien* :

Le département horticole était bien représenté. M. le curé Soulard, des Ecureuils, exposait un panier de betteraves de dimension colossale; l'une de ces betteraves pesait dix-huit livres. La culture du céleri et des choux est en grand honneur dans le comté de Portneuf; les échantillons produits étaient admirables. L'on a remarqué parmi les exhibits plusieurs pieds de céleri et deux magnifiques choux-fleurs cultivés par M. Ferdinand Delisle, de Québec, sur sa terre à St Laurent de l'Île d'Orléans.

Le président du comité de l'exposition était M. François Morisset du Cap Santé; et le secrétaire, M. A. D. Hamelin de Deschambault.

Les étrangers ont observé avec plaisir que le Cap-Santé travaille chaque année à se faire une toilette nouvelle et que le temps est proche où ceux qui sont en quête d'un endroit propice pour la villégiature se dirigeront de ce côté. Jusqu'à cette année, la navigation avait été rendue difficile au Cap-Santé par une lisière de gros cailloux s'avancant dans le fleuve et défendant pour ainsi dire les abords du quai. Sur les instances du curé de la paroisse, M. l'abbé David Gosselin, le ministère des Travaux Publics s'est décidé à faire enlever ces écueils et à rendre ainsi l'entrée du port plus accessible. On a fait sauter, cet été, au moyen de la dynamite, près de deux cents gros cailloux.

L'on peut dire en toute sûreté que c'est de l'argent précieusement employé, car ces travaux sont avant tout d'intérêt public. Nous n'avons aucun doute pour notre part que Sir Hector Langevin s'estimera heureux d'achever ce qu'il a si bien commencé. Il suffira maintenant d'un millier de piastres pour allonger le quai et améliorer le chenal de façon à le rendre accessible aux bateaux, à toute marée.

L'exposition agricole du comté de l'Islet et l'exposition de la Société d'horticulture de ce même comté.— Ces deux expositions ont eu lieu jeudi, le 27 septembre dernier, à St Jean Port Joli, dans des circonstances tout-à-fait défavorables vu les pluies torrentielles de la veille.

Rien n'empêche cependant que les directeurs de ces deux expositions doivent être fiers des succès obtenus. Le nombre des entrées a été plus considérable que d'habitude, surtout dans le magnifique département de l'horticulture où l'art du jardinage et de la culture des fruits semble avoir atteint la limite de la perfection, grâce au zèle et au

bon exemple de notre distingué pépiniériste M. Auguste Dupuis, qui se réjouit d'avoir pu s'entourer, dans son propre comté, de nombreux horticulteurs qui lui disputent vaillamment les prix avec des arbres provenant de sa pépinière.

Dès que nous aurons reçu la liste des prix de ces expositions, nous les publierons, en les faisant suivre de quelques remarques de notre part.

CAUSERIE AGRICOLE

Efficacité du sel comme engrais dans les terres.

L'emploi du sel, comme engrais dans les terres, ne saurait être fait avec trop de prudence et de discrétion; car cette substance ne convient ni à tous les sols, ni à tous les climats, et il faut, pour jouir de son efficacité, le concours de certaines conditions.

Ajoutez à cela qu'au delà d'une certaine dose, le sel détruit, brûle et stérilise tout. Les anciens qui tiraient un très bon parti des vertus fécondantes du sel, le semaient aussi sur les endroits frappés de réprobation, sur l'emplacement des villos prises d'assaut, afin de les rendre à tout jamais stériles.

C'est assurément folie d'employer le sel outre-mesure, parce qu'on court le risque de brûler la terre. On imiterait en cela celui qui se brûle les mains au feu quand il veut les réchauffer. Les meilleures choses, mal employées, peuvent donner de mauvais résultats.

Comme preuve que le sel est un engrais salin, lorsqu'on l'introduit dans le sol qu'en proportion convenable, nous ne ferons pas l'énumération de toutes les bonnes et belles expériences qui ont été faites par des chimistes, des agronomes qui voulaient s'entendre à ce sujet. Mais nous rappellerons ici des faits pratiques que l'usage du temps a consacrés, et contre lesquels personne ne saurait élever le moindre doute.

Les prés salés des bords de la mer donnent en abondance une herbe de qualité supérieure.

Les *polders*, terrains qui, au moyen de digues, ont été conquis sur la mer, sont d'une inépuisable fécondité, puisqu'ils produisent sans engrais depuis un temps considérable.

En Bretagne et en Normandie, on remplace le fumier par des varechs et autres plantes marines imprégnées de sel, et on a, de plus, la vieille habitude d'arroser les fanières d'étable avec de l'eau de mer.

Dans les comtés de Chester et du Cornwall, en Angleterre, on prépare depuis un temps très reculé, des composts de terre, de sel et de chaux qu'on répand sur les prairies et dans les terres de labour.

Les cultivateurs allemands et polonais voisins des mines de sel gemme ne manquent pas d'utiliser les résidus et les débris de sel et de terre salée qu'on leur vend.

Le sel peut jouer le rôle d'engrais, mais à certaines conditions que nous croyons utiles de signaler ici.

Pour que le sel opère bien, il y a nécessité qu'il rencontre dans la terre de l'humidité, de l'argile, du calcaire et une certaine quantité de débris végétaux et animaux, c'est-à-dire d'humus ou terreaux. Sans ces conditions, nul effet, ou résultats nuisibles.

On ne doit jamais mettre de sel dans les terrains sablonneux, ni dans les terres non calcaires et trop compactes, car nous aurions raison de nous en repentir,